

Quelques chiffres

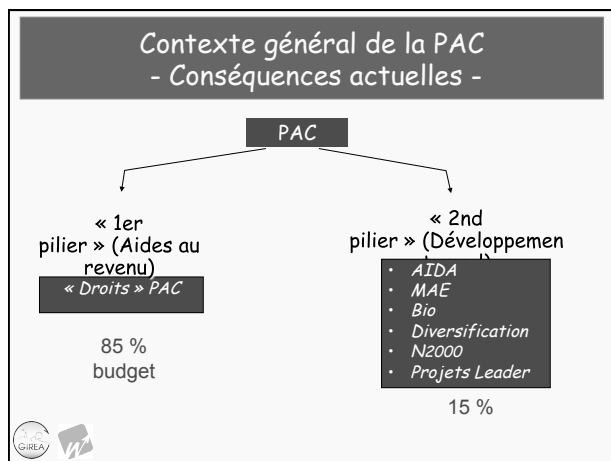
- 16 000 agriculteurs (21 000 en 2000)
- Pour 750 000 ha
- 40 % Prairies / 60 % cultures (50/50 en 2004)
- Bio :
 - 600 agriculteurs
 - 80 % sont des éleveurs

Logos for GIRA and W are in the bottom left corner.

2005...

- Découplage des aides PAC
- Conditionnalité
- Nouveau programme MAE

Logos for GIRA and W are in the bottom left corner.




PDR

(Programme de Développement Rural wallon 2007-2013)

- **Axe 1 - Amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier**
- **Axe 2 - Amélioration de l'environnement et du paysage rural**
- **Axe 3 - Amélioration de la qualité de vie en milieu rural et encouragement de la diversification de l'économie rurale**

➔ Objectifs environnementaux, état de la situation, calcul des coûts et du montant des primes, cahier des charges



Structure actuelle du programme MAE en Région Wallonne


7 méthodes "de base"

+


3 méthodes "ciblées"

CIBLAGE : Majoration de 20% des primes pour méthodes de base liées à la **BIODIVERSITE** dans les zones de grand intérêt biologique (N2000, SEP, ...)

! : Pertinence/ciblage, cahier des charges "à la carte"



Passage d'un conseiller nécessaire + validation DGA = Avis conforme


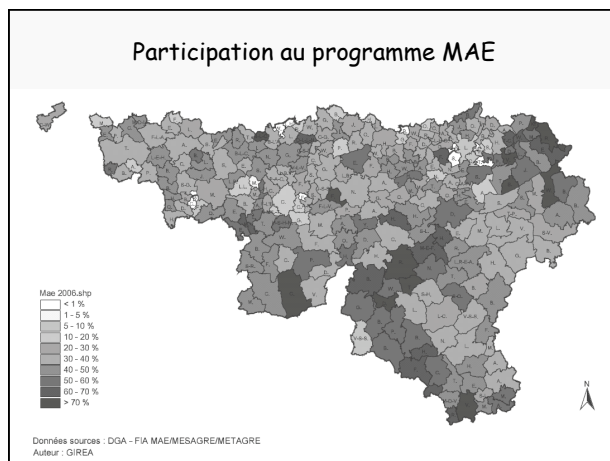


Le contexte wallon en 2007

MAE concernent :
 44 % des exploitations wallonnes
 85.000 ha sur 752.000 ha de terres agricoles


Hit-parade :

Haies ± 10.000 km	Couverture du sol ± 28.000 ha
Tournières enherbées ± 2.200 km	Faible charge en bétail ± 22.000 ha
Bandes aménagées ± 1.800 km	Prairies extensives ± 15.750 ha

Différentes logiques d'intervention


- A des échelles complémentaires
- Pour des objectifs distincts



Protection des ressources naturelles


Au niveau de la parcelle

Couverture hivernale du sol (100 €/ha, 28.000 ha en 2007, soit 20 % des cultures de printemps)




Conservation du sol et réduction des risques de pertes en nitrates par lessivage

Culture extensive de céréales (100 €/ha, 3.800 ha)



Diminution en intrants (engrais, herbicides, ...) et réduction des risques de pertes par lessivage

Tournières enherbées (900 - 1.080 €/ha, 2.200 km) et Bandes aménagées (1.250 €/ha, 1.800 km)



Diminution en intrants (engrais, herbicides, ...), création de bandes tampons, bandes anti-érosives

Sur l'ensemble de l'exploitation


Agriculture biologique
Abandon des biocides, gestion raisonnée des pratiques agricoles

Maintien de faible charge en bétail (100 €/ha, 22.000 ha)
Diminution de la pression du troupeau sur l'environnement (nitrates, phosphates, ...)

Le long des cours d'eau





Tournières enherbées en bord de cours d'eau (900-1.080 €/ha, 600 km, soit 14 % des berges en cultures)


Bandes de prairie extensive (720 km en 2007 soit 6,8 % des berges en prairies en zones vulnérables)




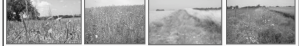
- Préservation des berges et diminution des charges en sédiments
- Création de zones tampons (diminution des rejets directs en nitrates, phosphates et dérivés de pulvérisation)


Développement de la nature

<p>Conservations des éléments naturels</p> <p>Haies (50 €/200m, 10.000 km en 2007), arbres isolés ou bosquets (25 €/10, 120.000 en 2007) et Mares (50 €/mares, 3.250 mares en 2007)</p>  <p>Conservation des éléments naturels du paysage. Préservation d'habitats et de corridors écologiques.</p>	<p>Bandes extensives en cultures</p> <p>Tournières enherbées (900 - 1.080 €/ha, 2.800 km) et Bandes aménagées (1.250 €/ha, 1750 km en 2007)</p>  <p>Renforcement du maillage écologique, amélioration des ressources disponibles (insectes, graines), abris</p>
<p>Prairies extensives</p> <p>Prairie naturelle (200-240 €/ha, 10.000 ha en 2007) et Prairie de haute valeur biologique (450 €/ha, 2.627 ha en 2007)</p>  <p>Conservation de prairies maigres ou humides (habitat), diminution de la pression du troupeau sur l'environnement (nitrates, zones de refus, ...) et gestion adaptée à la conservation de la faune sauvage (respect des dates de nidification, ...)</p>	<p>Le long des cours d'eau</p> <p>Tournières enherbées en bord de cours d'eau (900-1080 €/ha, 600 km, soit 14 % des berges en cultures)</p> <p>Bandes de prairie extensive (720 km en 2007 soit 6,6 % des berges)</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la flore rivulaire. • Diminution de la charge en sédiments






Conservation et amélioration du paysage

<p>Conservations des éléments naturels</p> <p>Haies (50 €/200m, 10.000 km en 2007), arbres isolés ou bosquets (25 €/10, 120.000 en 2007) et Mares (50 €/mares, 3.200 mares en 2007)</p>  <p>Préservation des bocages, alignements de saules têtards en bords de cours d'eau, vieux vergers hautes-tiges, intégration paysagère des bâtiments, ...</p>	<p>Bandes extensives en cultures</p> <p>Bandes paysagères (1.250 €/ha) : Fleurs messicoles + céréales extensives (140 ha en 2006), fleurs des prés + graminées (240 ha en 2006)</p>  <p>Amélioration paysagère des abords de ferme et de champs (RAVEL, gîtes, accueil à la ferme, ...). Image de l'agriculture vers l'extérieur.</p>
--	---




Conservation du patrimoine agricole

<p>Conservations des éléments naturels</p> <p>Arbres fruitiers hautes-tiges (25 €/10)</p>  <p>Préservation de variétés anciennes</p>	<p>Animaux de races locales menacées</p> <p>Mouton Raux ardennais, Mergelland, Ardennais tacheté, Entre-Sambre-et-Meuse (30 €/mouton)</p> <p>Bovin Bleu-blanc-mixte (120 €/bovin)</p> <p>Cheval de trait ardennais ou belge (200 €/cheval)</p>  <p>Conservation de min. 5000 femelles de chaque race afin d'en préserver la diversité génétique</p>
--	---



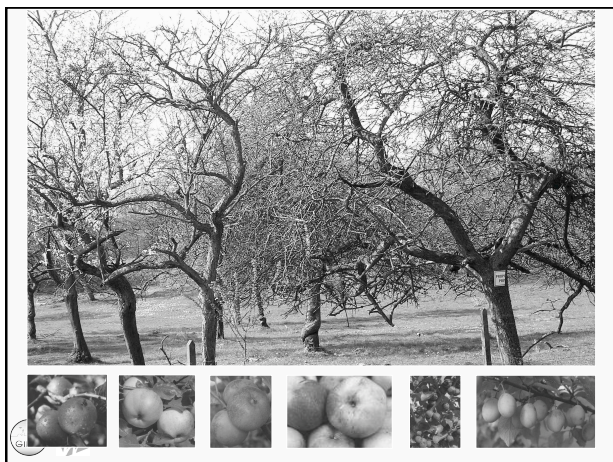


Conservation d'éléments du réseau écologique et du paysage



- Haies & bandes boisées
- Arbres isolés, fruitiers haute tige, bosquets & buissons d'épineux
- Mares





Les fossés, les berges des cours d'eau et leurs abords









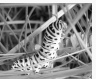

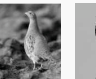
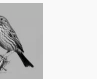
Berges protégées par une bande de prairie extensive (MAE)
750 km (sur 10 500 km en RW)





Les prairies maigres de fauches et autres prairies de haute valeur biologique





- **Bandes de lutte contre le ruissellement érosif**

- **Bandes paysagères**




- **Bandes faune**
 - Oiseaux nicheurs des grandes plaines de cultures
 - Oiseaux hivernants des grandes plaines de cultures
 - Insectes pollinisateurs
 - ...





Bande paysagère à fleurs des prés



BANDE FLEURIE

Je suis composée de graminées et d'une multitude de fleurs en voie de régression qui embellissent votre paysage.

Je constitue un site de choix pour de nombreux oiseaux, papillons, et aussi pour d'autres animaux qui s'y nourrissent.

Je suis également un site de nidification pour certains oiseaux (craux, percis, etc...).

• Je ne recule ni engage ni pesticide.
 • Je contribue au maillage écologique de nos régions par la création de zones de déplacement pour divers espèces.

Merci de ne pas me traverser, je ne peux pas servir de chemin, ni d'aire de déchargement.

Mesure agri-environnementale

Bande paysagère à fleurs des prés





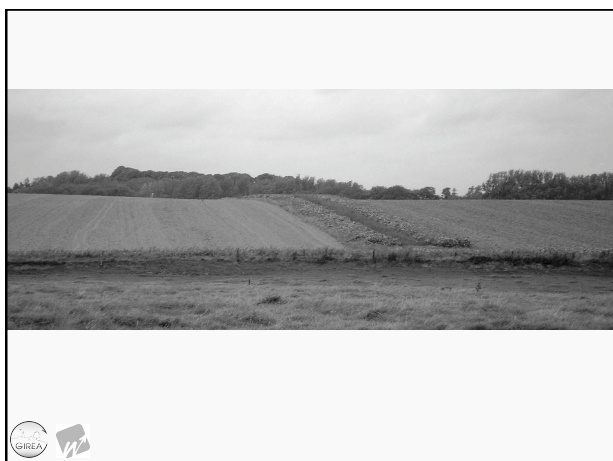
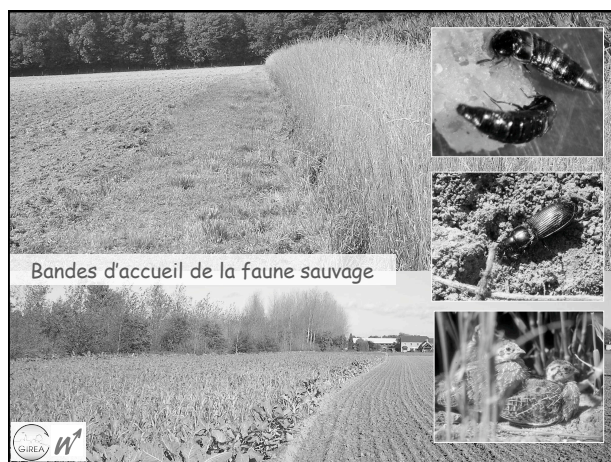




Bandes paysagères à fleurs des champs



MAE et biodiversité

\bar{x} SCE > 7 % dans les XP en MAE ($\bar{x}_{RW} = 3.3 \%$)

MAE 1.a - Haies : 1 exploitation / 4 >>> en zones SEP

MAE 1.b - Arbres : 1 exploitation / 9, nbre_{arbres} x 4 en 3 ans >>> en zones SEP

MAE 1.c - Mares : en progression mais réseau reste faible, 1 mare/ 250 ha en RW

MAE 2, 3.b et 8 : 13 500 ha de prairies extensives (x 6 en 10 ans),
dont 2 600 ha de PHVB
60 % des PHVB sont en zones N2000

MAE 7 - Faible charge : 7 % des prairies wallonnes >>> en N2000

MAE 3.a - Tournières : 1 exploitation / 6 >>> en zones SEP

MAE 9 - 1 agriculteur / 16
1 750 km (PDR 2013 : 800 km)

Techniquement...

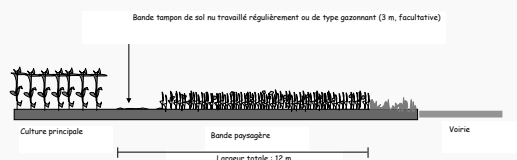


Localisation

- Critères d'exclusion
 - Famenne, Calestienne et Gaume
 - Ombre, humidité
 - Bordures infestées de plantes indésirables (ex-jachères, monocultures de maïs, ...)
- Critères prioritaires
 - Visibilité (50 m) :
 - RAVEL, bord de route, bord de ferme, gîte, village, ...

**En pratique :**

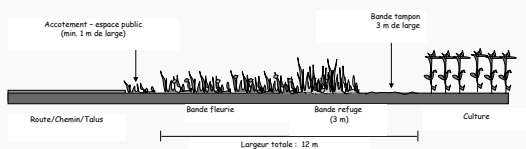
- 12 m
- Céréales + fleurs messicoles
- Récolte de l'intégralité du couvert à maturité des céréales
- Couvert nettoyant en Année 3

**II. Bandes paysagères à fleurs des prés****Localisation → OER**

- Critères d'exclusion
 - Ombre, humidité
 - Bordures infestées de plantes indésirables
- Critères prioritaires
 - Visibilité (50 m) :
 - RAVEL, bord de route, bord de ferme, gîte, village, ...
 - Proximité d'éléments semi-naturels, haie, ...

**En pratique :**

- 12 m
- Graminées maigres + fleurs des prés maigres de fauche
- 1 fauche par an

**30 kg/ha :**

- 85 % de graminées (agrostis commun, fétuque rouge et pâturin)
- 2 % de légumineuses (lotier corniculé, luzerne lupuline, trèfle des prés)
- 10 % d'autres plantes à fleurs (achillée millefeuille, centaurée jacée, carotte sauvage, grande marguerite, mauve musquée, compagnon blanc).
- 3 % de plantes annuelles (grand coquelicot, chrysanthème des moissons et bleuet).

**III. Bandes « pollinisateurs »**

Pourquoi s'intéresser aux abeilles ?

- biodiversité

Les encueurs sont protégées en Wallonie. Les mâles ont la face jaune et de très longues antennes.

L'andrière fauve est une de nos plus belles espèces prassiennes.

Les bourdons se reconnaissent facilement à leur grande taille et à leur pelage épais et bariolé.

Les abeilles masquées font partie des plus petites espèces, quelques millimètres à peine.

Les anthidies sont des abeilles sans allures de guêpes. Elles transportent le pollen sous leur ventre.

Certaines abeilles, comme cette halicte, ont de belles couleurs métalliques.

L'Abeille à calotte fut des records de transport de pollen grâce à ses énormes brosseurs sur les pattes postérieures.

Des milliers d'espèces
Il existe 370 espèces d'abeilles sauvages en Belgique, près de 1 000 en France et plus de 20 000 espèces dans le monde. L'Abeille domestique est élevée dans le monde entier.

Pourquoi s'intéresser aux abeilles ?

- Importance économique

Il en va de même pour les légumes comme les tomates, les courges, les haricots, les concomres, les aubergines...

Depuis 20 ans, les bourdons sont domestiqués et commercialisés pour la pollinisation des tomates en serre.

L'utilisation de bourdons en serre entraîne l'utilisation d'ectoparasites. On utilise alors les prédateurs et parasites naturels des insectes nuisibles (entre biologies).

80% de notre alimentation dépend directement ou indirectement de la pollinisation par les abeilles sauvages.

La salade est la principale grande culture de Belgique dont le rendement dépend des abeilles.

Les plantes aromatiques sont également pollinisées par les abeilles sauvages: thym, romarin, origan, menthe, sauge...

La production de graines et de semences passe aussi par la pollinisation: ail, oignon, ocre, sésame, carotte.

Pommes, prunes, fraises, bleu, groseilles, cerises... tous ces fruits sont pollinisés par les abeilles sauvages.

Pourquoi s'intéresser aux abeilles ?

- Importance écologique

Les abeilles nourrissent leurs larves avec du pollen et du nectar. Elles déposent des soies plumeuses particulièrement bien adaptées au transport des grains de pollen.

Les légumineuses (trèfles, lotiers, ...) sont indispensables à la survie des bourdons et de nombreuses autres espèces d'abeilles sauvages.

Comme les bourdons, cette orthogère a une très longue langue. Ce qui lui permet de butiner et donc de polliniser les fleurs à longue corolle.

Certains abeilles ne visitent qu'une seule sorte de fleurs, comme cette andrière, toujours fidèle aux campanules.

Les fleurs ne fournissent pas que du pollen et du nectar. Le lychnis forme également une huile que les abeilles récoltent.

Les orchidées sont pollinisées par des mâles d'abeilles qu'elles attirent et trompent en imitant le parfum de leurs femelles.

Les fleurs au menu des abeilles
Certaines abeilles sont indispensables à certaines fleurs... et inversement.

Localisation → OER

- Critères d'exclusion
 - Ombre, humidité
 - Bordures infestées de plantes indésirables (ex-jachères, monocultures de maïs, ...)
- Critères prioritaires
 - ① le long d'un élément paysager linéaire : route, chemin, talus, haie, cours d'eau, fossé, ...
 - ② à proximité de sites de nidification potentiels des abeilles sauvages : talus, affleurements sablonneux, berges, haies, bosquets, friches, prairie naturelles ...
 - ③ à proximité d'habitations
 - ④ bien exposé au soleil, sur sol sec
 - ⑤ à proximité de vergers hautes-tiges

Observatoire de l'espace rural

Map interface showing various layers and filters for rural space observation. The interface includes a legend on the left with categories like 'REMBÈREMENT', 'NATURE', 'PROTECTION EAUX SOUTERRAINES', 'ESPACES', and 'OCCUPATION DU SOL'. The map shows a rural landscape with fields and buildings.

Observatoire de l'espace rural

Aerial view of a rural landscape with fields, roads, and buildings. The interface includes a scale bar (1:10,000) and navigation controls.

En pratique :

- 21 m
- Graminées maigres + fleurs des prés maigres de fauche
- 2 fauches par an

30 kg/ha :

- 85 % de graminées (agrostis commun, fétuque rouge et pâturin)
- 4 % de légumineuses (lotier corniculé, luzerne lupuline, trèfle des prés)
- 11 % d'autres plantes à fleurs (achillée millefeuille, centaurée jacée, carotte sauvage, grande marguerite, mauve musquée, compagnon blanc).

Trois graminées maigres :

- Bonne réponse aux différents types de sol (maîtrise des adventices)
- N'étouffent pas les fleurs

Trois légumineuses :

- Floraison importante et étalée
- Intérêt vital pour les abeilles à langues longues et papillons

Autres fleurs :

- Garantir une floraison soutenue tout au long des 5 ans d'engagement
- Intérêt pour les abeilles à langues longues et à langues courtes, chenilles
- Tiges creuses (carotte sauvage) pour nidification (machaon, abeilles rupicoles, ...)

Quelques abeilles, bourdons et papillons observés dans ces bandes

Plan d'action agri-environnemental

MAE « de base » adaptées (localisation, recul des dates d'entretien, création de zones refuges, ...)

MAE « ciblées » (cahier des charges spécifique)

Pratiques agricoles

- Gestion des produits phytopharmaceutiques
- Gestion des fertilisants
- Rotation des cultures
- Pratiques d'élevage

Développement rural

- Intégration paysagère
- Jachère « raisonnée »
- Jachère faune-sauvage
- ...

